

1ère vérification

Avant la mise en service d'une partie ou de l'ensemble de l'installation électrique, une première vérification doit être effectuée et protocolée (art. 24 OIBT).

Seules les personnes titulaires d'un certificat fédéral de capacité d'« installateur-électricien » ou d'un certificat fédéral de capacité d'«électricien de montage », commencé en 2015 et ultérieurement, peuvent mettre en service des installations électriques selon l'art. 10a, al. 2.

CONTENU

- Bases juridiques ;
- Mesures de protection selon la norme d'installation basse tension ;
- Inspection visuelle, essais et mesures ;
- Effectuer des mesures selon des modèles de mesure ;
- Applications, trucs et astuces;
- Consignation des résultats de mesure.

OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et application des mesures de protection ;
- Effectuer les premières vérifications requises pendant la construction;
- Être capables de juger les résultats des mesures ;
- Consigner correctement les valeurs mesurées ;
- Connaître les fonctions des testeurs d'installation et les régler correctement dans la pratique.

PUBLIC CIBLE

- Électriciens de montage avec CFC dès 2015 ;
- Monteurs électriciens avec CFC.

DATE ET HORAIRE

Le 22 mai 2025 de 08h30 à 16h30

LIEU

Groupement des métiers techniques du Bâtiment Genève (MBG)

<u>Av. Eugène-Pittard 24 - 1206 Genève</u>

Salle de Conférence

PRIX / PARTICIPANT (indicatifs)

Membre Association : **CHF 440.**-Membre Caisse : CHF 460.-

Public: CHF 480.-

INTERVENANTS

Dominique Rouiller

ATTESTATION

Établie par EIT.genève.

MATÉRIEL

Support de cours inclus dans le prix de la formation.

Les participants doivent être en possession d'un VAT (vérification d'absence de tension) et d'un testeur d'installations.





INSCRIPTION

Veuillez nous remettre le formulaire d'inscription par mail à l'adresse suivante : formation@mbg.ch Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Retrouvez toutes nos offres de cours sur www.eitgeneve.ch / formation continue.

Les informations contenues dans le présent document sont données à titre indicatif et sujettes à modification. Elles n'engagent pas juridiquement EIT.genève.

